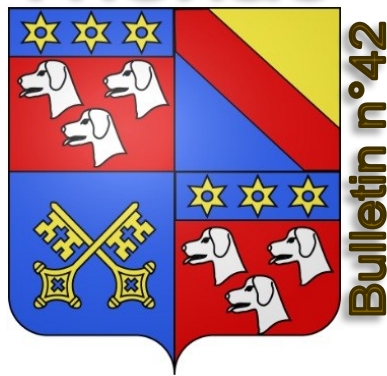




Mairie - tél. : 05.53.58.43.63

Site internet : thenac24.fr - E-mail : thenac.mairie@wanadoo.fr

Horaires : lundi de 12h30 à 18h, mardi de 8h à 12h30

et mercredi et vendredi de 8h à 13h.

Le Maire vous reçoit en mairie les mardis et vendredis

Le mot du Maire

Thénacoises et thénacois,

La fin de l'année approchant, il m'est toujours agréable de faire l'introduction de ce nouveau bulletin municipal.

En quelques mots, je peux citer les réalisations de cette année écoulée.

Tout d'abord, on va constater la fin du déploiement de la fibre optique, avec sa mise en commercialisation dans le courant de l'été 2025. En fin d'année,, nous sommes autour de 45% de foyers raccordés.

Il a été fait un chemin d'accès et un nettoyage au printemps de la parcelle en contre-bas de Puyguilhem, afin de faciliter son entretien régulièrement.

Les travaux de réhabilitation du surpresseur de Monbos, conduit par le syndicat d'adduction d'eau potable sont terminés.

De même que nous venons de terminer l'aménagement de l'ancien préau de l'école de Thénac, pour y faire une salle spacieuse et une petite cuisine attenante.

Je vais citer cette belle journée de mémoire du 4 octobre en hommage aux familles Beylat et Maumy, qui a permis de retracer les parcours douloureux de ces prisonniers de guerre.

En septembre, Luc, notre ouvrier communal, a eu un arrêt de travail, suite à des problèmes musculaires à l'épaule. Aussi, face à l'incertitude d'une éventuelle opération, nous avons décidé de le seconder par Pascal, que nous avons embauché le 1er décembre, pour une durée de 6 mois, sur la base de 20 heures par semaine.

Pour cette nouvelle année, dès les 15 et 22 mars, l'équipe municipale sortante va devoir solliciter vos suffrages. Trois conseillers sortants ont décidé de ne pas poursuivre cette tâche, et seront remplacés.

En projet, pour cette nouvelle année, je vais citer la réfection de la toiture de l'église de Puyguilhem, pour laquelle nous venons de solliciter des subventions.

meilleurs vœux

Ça c'est passé en 2025

Naissance : Aliénor, Juliette JAUBERT née le 6 août 2025.

Mariage : MATIAS Manuel et DESPRATS Alexandra le 31 mai 2025.

Décès :

- CONDOT Olivert le 5 mars 2025.
- BARTHOLOMO Anni le 30 avril 2025.
- HETTLAGE Thomas le 21 décembre 2025.

Subventions aux associations

La commune a voté les subventions 2025 lors de la séance du conseil municipal du 19 mars pour un montant de 5000 euros.

Félicitations à Manon AGOSTINI

Vice championne de France U23 5 km route à Fréjus, sa 4e médaille de niveau national.

Félicitations, également pour sa sélection en équipe de France pour l'European road race 5 km route U20 à Oderzo (Italie) où elle prend la 19e place du classement et remporte la 3e place par équipe.



Elle a également participé au cross international d'Elgoibar en Espagne



tionnel U20 d'Elgoibar en où elle se classe 13e.

Les décisions importantes du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 19 mars :

- Compte de gestion 2024
- Compte administratif 2024
- Affectation résultats 2024
- Ouverture de crédits investissements
- Subventions associations 2025
- Subvention bourse au mérite
- Délégué Dropt Aval
- Subvention frais école
- SDIS convention contrôle points d'eau

Conseil municipal du 8 avril :

- Budget 2025
- Taux 2025

Conseil municipal du 10 juillet :

- Création poste promotion interne Luc

Conseil municipal du 5 octobre :

AGENDA 2026

Repas de chasse : 12 avril

Winestock Festival : 24,25,26 avril

Feu de St Jean : 20 juin

Repas des anciens : 28 juin

Vide grenier : 14 juillet

Marché de Noël : 22 novembre

Carte nationale d'identité et passeport

Avant de vous rendre dans les mairies recevant les demandes, vous devez vous préinscrire sur internet à <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>, puis prendre rendez-vous auprès de la mairie sélectionnée.

Gardonne, ouverture du lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-16h30. Tél. 05.53.23.50.70.

Bergerac, ouverture du lundi au vendredi 8h-12h/13h30-

Réglementation feu

Arrêté préfectoral du 14 mars 2013

Du 1er mars au 30 septembre : tout brûlage est interdit, même en incinérateur de jardin.

Du 1er octobre à fin février : autorisé mais soumis à déclaration en mairie. Pour les professionnels, tous les brûlages sont interdits, les déchets verts doivent être amenés en dé-

Déchèterie Sigoulès

ZAE Roc de la Peyre

Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, Mercredi, Samedi : 9h-12h/14h-17h45

Jeudi : 14h-17h45



Collecte des ordures ménagères

Pour les personnes n'ayant pas encore leur carte de déchèterie, contactez les services du SMD3.

Accueil téléphonique au 09 71 00 84 24 : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption.

Accueil physique au siège administratif du SMD3 – ZAE Rampinsolle, 105 Route d'Atur – 24 660 COULOUNIEIX-CHAMIER : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

Pour nous écrire : SMD3 – CS 80024 – 24 050 – PERIGUEUX CEDEX 9

Frelon asiatique

Afin de limiter le rythme de reproduction, dès la mi-février et jusqu'à fin mai, piégeons les reines des frelons asiatiques.



Recette pour piéger :

1/3 sirop fruits rouges, pour le sucre

1/3 bières brune, pour l'attrait protéines

1/3 vin blanc, qui repousse les abeilles

Les artisans de la commune

Restaurant et table d'hôtes :

Famille Moutier 05.53.57.92.41.

Lieu de réception :

La Chartreuse 06.58.92.53.22.

Maçonnerie :

Olivier MOUTIER 06.23.32.66.20.

Agencement intérieur :

Pascal MAURY 06.85.96.35.84.

Encadrement d'art :

Christine DANIEL 06.06.42.46.41.

Entretien parcs et jardins :

Christian DESPRAT 05.53.24.94.19.

Courtier en vins :

Guillaume LAUNAY 06.12.77.74.12.

Conciliateur de justice

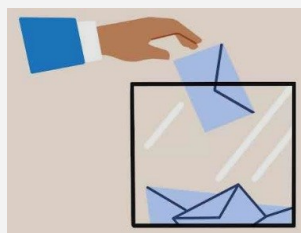
Le rôle de Monsieur Trichet est celui d'un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole, chargé, en dehors de tout procès, d'aider les citoyens à régler leurs litiges.

Il recherche avec ces particuliers, une solution amiable et équitable par rapport à leurs différends, en évitant le recours aux tribunaux et l'assistance d'un avocat. C'est pour les citoyens un moyen simplifié et gratuit permettant de ré-



Elections 15 et 22 mars 2026

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.



Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25000 communes de moins de 1000 habitants et les autres.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et **la suppression du panachage**. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Tarif des salles

Salle de Puyguilhem

40 pers. maximum. Equipée d'une cuisine avec vaisselle, frigo, four, lave-vaisselle. Musique interdite.

Tarifs d'utilisation de la salle de Puyguilhem, uniquement aux habitants et associations de la commune.

Habitants : 100 € ; Associations : gratuit Caution pour tout utilisateur : 500 €

Contact : Mr Jean-Marc PIAZZETTA au 06.82.66.27.08.

Salle de Thénac

Tarifs d'utilisation de la salle des fêtes de Thénac depuis le 1er janvier 2017 (délibération du 7/7/2016).

	Habitants de la commune	Extérieurs à la commune
Salle des fêtes et cuisine	175 €	450 €
Salle seule	100 €	250 €

Caution pour tout utilisateur : 500 € Contact : Mr Philippe BEYLAT au 07.80.06.34.98

Tarif du gîte communal, capacité totale 19 pers. :

	Par nuit	-	Par semaine*
Chambre 2 pers. :	40 €	-	250 €
Chambre 3 pers. :	60 €	-	350 €
Chambre 4 pers. :	80 €	-	450 €
Le gîte complet :	300 €	-	1600 €

Salle du préau

L'ancien préau de l'école devenu « garage » de la commune, a été réhabilité cette année.

Les travaux ont débuté en septembre. En janvier, un maçon est intervenu. Les derniers travaux de finition sont en cours. Cette petite salle sera prochainement ouverte à la location.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, pour toute personne d'au moins 18 ans, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au 4 février 2026.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie, jusqu'au 6 février 2026. Il faudra fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.



A quel service peut-on prétendre dans une

Maison France services ?

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement individuel dans la réalisation d'une démarche administrative, prendre un rendez-vous avec un partenaire, tel que :

France Titres	France Rénov'
Allocations familiales	France Travail
Assurance Maladie	La Poste
Assurance retraite	Mutualité sociale agricole (MSA)
Chèque énergie	Point-justice
Finances publiques	Urssaf

marche administrative, prendre un rendez-vous avec un partenaire, tel que :

Vous pouvez également participer à un atelier, utiliser le matériel informatique et/ou pour bénéficier d'un simple renseignement.

Vous pouvez aussi vous y rendre pour des demandes plus générales comme l'envoi de courriers, l'accompagnement à la rédaction de CV ou l'aide à la compréhension de documents administratifs.

Informations pratiques scolaires

Ecoles de la maternelle au CM2 :

R.P.I. des Côteaux :

Monestier (TPS-PS et MS) 05.53.58.42.31,
Saussignac (GS, CP, CE1) 05.53.27.94.39,
Gagec-et-Rouillac (CE2, CM1, CM2)
05.53.27.83.25.

Ecole de Sigoulès : 05.53.58.40.66.

Ecole d'Eymet : 05.53.23.80.42.

Transports scolaires pour le collège d'Eymet, arrêts de bus à Le Cauffour, au bourg de Thénac, à Puyguilhem et aux Prioleaux.

Epicerie Associative Am Mây

Au 402 route des 4 vents, vous trouverez un vaste choix de fruits et légumes de producteurs voisins, ainsi que de nombreuses références de produits secs et de première nécessité. Ouverture : mercredi et jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 13h.

Cimetière

La durée des concessions est fixée à trente ans, aux tarifs suivants : 50 €/m² au cimetière ; 300€/case au columbarium.

Pour les renouvellements de 30 ans, la même tarification s'applique.

En ce qui concerne les renouvellements pour 15 ans, le tarif est de 30€/m² au cimetière et 200€ par case.

SPA, Bergerac

Si un chien est trouvé sur la commune, avant de descendre à la SPA, il faut passer par la mairie afin d'avoir une attestation. La SPA peut demander un délai de 72 h maximum avant d'accueillir l'animal. La SPA ne se déplace pas et la commune ne récupère pas les chiens errants. Ce n'est pas une compétence commune. Les chats dits « sauvages », ne rentrent dans le cadre de la fourrière. Ainsi que les chats issus d'un décès ou autre, que l'on peut attraper (familier, docile).

Les horaires SPA de Bergerac : du lundi au vendredi de 14h à 17h. Elle est fermée les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

Fourrière 07.70.29.98.68 - Secrétariat 05.53.73.40.38

Informations complémentaires

Article L211-19-1 CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME (CRPM) Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou

tenus en captivité. Article L211-23 CRPM Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Les Pompes funèbres de Sigoulès change de propriétaire : Fabien CONCHOU succède à Patrick CONSTAND. Pas de changement de numéro de téléphone : 05.53.58.83.18.



Hommage à Jean BEYLAT

Parcours atypique d'un enfant de Thénac à la guerre de 1939-1945, soldat, prisonnier de guerre, interné-résistant au camp de représailles de Rawa-Ruska en Ukraine.

10/09/1939 : mobilisé au 250e RI à Bergerac (2e classe).

15/09/1939 : participe à l'offensive de la Sarre

10/05/1940 : au front à Erstein (Bas-Rhin) 62e DI - 250e RI

13/06/1940 : la 62e DI se replie vers Saint-Dié

22/06/1940 : fait prisonnier au col du Hanz

23/06/1940 : arrivé au Frontstalag 211 à Sarrebourg

30/07/1940 : arrivé au Stalag II B à Hammerstein (Poméranie)

15/09/1940 : arrivé au Stalag II D à Stargrad

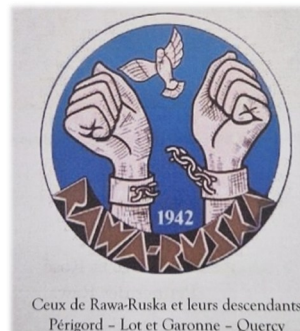
10/1940 : première évasion - Repris

01/11/1940 : arrivé au Stalag XXI B à Schubin

30/08/1941 : arrivé au Stalag XXI D à Poson

15/04/1942 : deuxième évasion - Repris

30/04/1942 : arrivé au Stalag 325 à Rawa-Ruska



Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants
Périgord - Lot et Garonne - Quercy

SUD-OUEST Dordogne du mardi 14 octobre 2025 - page 20

THÉNAC

Un hommage rendu aux prisonniers du Stalag 325, « insoumis à l'ordre nazi »

Une conférence hommage à la mémoire de Jean Beylat, de Thénac, et Georges Maumy, de Cunèges, prisonniers de guerre du Stalag 325, camp de représailles pour les prisonniers de guerre soviétiques, belges, français et serbes, à Rawa-Ruska, en Ukraine, s'est tenue samedi 4 octobre, à la salle des fêtes de Thénac.

« Témoins de la Shoah »

« Ces soldats prisonniers, insoumis à l'ordre nazi, évadés, internés, résistants en Galicie polonaise [Ukraine actuelle], furent 24 000 à être envoyés au Stalag de représailles à Rawa-Ruska », a souligné Jean-Jacques Chapellet. Étaient présents les maires de Cunèges, Sylvie Rivière, et de Thénac, Jean-Jacques Chapellet, des élus du Sud Bergeracois, Christian Bousserouille, le maître de cérémonie, le vice-président de l'association Ceux de Rawa-Ruska, Bernard Léger et le président Bernard Candelon.

Ce dernier a tenu à préciser : « Tous ces déportés dans ce camp ont été témoins de la Shoah par balle, avant l'épisode des chambres à gaz. Ils furent libérés en 1945 par les troupes russes ».

La journée s'est déroulée en présence des descendants des prisonniers : Claudine Cousinet, petite-



Deux jeunes enfants, descendants des deux héros, étaient présents lors de la cérémonie. VIOLETTE RAUSA

filles de Jean Beylat et Delphine Sauvage, arrière-petite-fille de Georges Maumy. Après le discours de bienvenue et la présentation de l'association, un film a été projeté relatant l'histoire des évadés du camp. Ensuite, Claudine Cousinet-Beylat et Delphine Sauvage ont raconté les deux parcours des deux soldats disparus.

Une cérémonie aux monuments aux morts, avec les porte-drapeaux, a suivi ces deux moments. Enfin,

pour clôturer cette commémoration, les deux municipalités ont offert le verre de l'amitié à l'issue duquel un repas a été servi, organisé par la structure Ceux de Rawa-Ruska.

120 personnes étaient présentes pour rendre hommage à ces deux héros de cette période et à Ceux de Rawa-Ruska, qui œuvre au devoir de mémoire de ces prisonniers de guerre et résistants.

Violette Rausa



2025 en images



Feu de la Saint-Jean

Travaux surpresseur



Luc et Pascal



Ancien préau de l'école



Cérémonie de
commémoration de
l'armistice du
11 novembre 1918



Marché
de Noël





Les Festifs de Thénac remercient toutes les personnes qui ont participées aux différentes manifestations de 2025, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Pour l'année 2026, nous vous attendons encore plus nombreux pour nous soutenir au cours de nos actions :

- le repas de la Saint Jean le 20 juin,
- le vide grenier le 14 juillet,
- le marché de Noël le 22 novembre.



Les Amis de l'Eglise de
MONBOS

(Association reconnue d'intérêt général, dons ouvrant droit à réduction de 66% de l'impôt sur le revenu)

Mairie de Thénac, 11 rue de la forge 24240 Thénac, monbos.aem3@gmail.com

L'association Les Amis de l'Eglise de Monbos a une nouvelle fois rencontré un vif succès cette année en organisant trois concerts de grande qualité. À chaque rendez-vous, le public a répondu présent, remplissant l'édifice et témoignant de l'attachement croissant des habitants à ces moments musicaux.

La saison s'est ouverte à la fin du mois de juin avec l'accueil de deux artistes belges de renom : Christian Plouvier à la flûte et Luc Vanvaerenbergh au clavecin. Leur programme, mêlant des œuvres de Bach, Blavet et Debussy, a su séduire un public enthousiaste.

Début août, Monbos retrouvait deux musiciens déjà appréciés lors d'une précédente venue : Vadim Tchijik au violon et Éric Sobczyk à la guitare. Leur interprétation d'œuvres de Paganini, Ravel et Piazzolla a marqué les esprits. Enfin, la saison s'est conclue fin août avec un concert de musique baroque de haute volée proposé par le duo Colquintes, composé d'Alice Julien-Laferrrière (violon) et Mathilde Viale (viole).

Fort de ce succès, le programme 2026 s'annonce tout aussi ambitieux et éclectique. Le 5 juillet, la soprano américaine Nathalie Mann, résidente à Thénac, nous fera l'honneur de se produire à Monbos avec un répertoire allant de Purcell et Dowland à Mozart et Duparc. Elle sera suivie par un concert de la flûtiste Élisabeth Parry, accompagnée au piano par John Alley. Le dernier concert fin août, très attendu également, sera consacré à la musique japonaise traditionnelle avec la venue d'une artiste de Koto japonaise, Mieko Miyazaki, déjà appréciée lors d'un précédent passage.

À ces trois concerts s'ajouteront en 2026 une représentation des élèves de l'École de Musique de Bergerac, ainsi qu'une participation à la Nuit des Églises au début de l'été.

Les Amis de l'Eglise de Monbos invitent le public à consulter régulièrement le site internet de l'association, où seront précisées les dates et modalités des prochains événements. Les manifestations seront également annoncées par voie d'affichage sur les routes, sur le site de l'Office de tourisme de Bergerac, sur Facebook et sur le nouveau site internet de l'association.

Comme chaque année, chaque concert se conclura par un moment convivial autour d'un verre offert par l'association.

Nous vous invitons tous à nous soutenir en adhérant à l'association (10 € par an, cf modalités sur le site internet de l'AEM).

En cette fin d'année, l'association adresse à tous ses meilleurs vœux et espère retrouver un public toujours plus nombreux à Monbos en 2026.

Hubert Digne

Président Les Amis de l'Eglise de Monbos

QUELS SERVICES ?

- Des **petits travaux**, des conseils d'aménagement dans votre logement,
- des **courses** alimentaires ou de premières nécessités,
- des **déplacements** à effectuer,
- des moments de **convivialité**, de loisirs, du lien social,
- du soutien aux **démarches administratives**,
- de l'aide **informatique**...

... Et bien d'autres services utiles au quotidien.

CONCIERGERIE D'ICI 05 53 67 78 42

CONCIERGERIE D'ICI Bonjour. Mathilde à votre service...

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous souhaitez de l'aide pour réaliser des courses, des petits travaux...trouver une activité de loisirs ? On vous trouve des réponses ! C'est un nouveau service pensé pour vous faciliter la vie au quotidien. Nous vous mettons en relation avec des partenaires de confiance que nous référençons pour leurs qualités de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité sur les départements du 47 et du 24.

www.conciergerie-dici.fr

Logo de la Mairie de Thénac, logo du Groupe AGIRICA, et logo de la Communauté de Communes du Sud Gironde.



Pas de
Voiture ?

Isolé(e) ?

L'itinérétte

Votre Supérette Itinérante

Manque de temps ?

JE VIENS À VOTRE RENCONTRE !
Sur la place de votre commune et à domicile.

DÈS LE 09/07/2025

Fruits et Légumes
Produits Frais
Epicerie
Produits d'Hygiène
Produits Locaux



06.59.20.99.05



[litenrette.wixsite.com/](http://litenrette.wixsite.com/litenrette)

litenrette



L'itinérétte

LA TOURNÉE

DANS VOTRE COMMUNE LE

VENDREDI

08H15

SOUMENSAC

A DOMICILE - RESERVEZ VOTRE CRENEAU

09H30

MONTETON

A DOMICILE - RESERVEZ VOTRE CRENEAU

10H45

ESCASSEFORT

DEVANT LA MAIRIE

13H30

PEYRIERE

A DOMICILE - RESERVEZ VOTRE CRENEAU

14H45

PUYSERAMPION

DEVANT LA MAIRIE

16H00

ROUMAGNE

PARKING DE LA MAIRIE

17H00

BOURGOUGNAGUE

PARKING DE LA MAIRIE

18H15

SAINT COLOMB DE LAUZUN

PARKING DE LA MAIRIE



★ LES HORAIRES ET TOURNÉES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS